

La société civile s'unit pour dénoncer la criminalisation des activistes écologistes

Montréal, 30 octobre 2024 - Plusieurs acteurs clés du mouvement environnemental et social joignent leur voix pour témoigner de leur inquiétude suivant l'arrestation et la détention prolongée de trois activistes écologistes ainsi que face à la répression générale du mouvement.

Les activistes de Last Generation Canada et du Collectif Antigone qui ont escaladé la structure du pont Jacques-Cartier le 22 octobre dernier ont été maintenus en détention pendant plusieurs jours après leur arrestation. *En temps normal, les activistes pacifiques sont libérés après une brève détention avec une promesse de comparaître. Cette fois-ci, la Couronne a choisi de maintenir leur emprisonnement.* Selon les organismes, cette décision de la Couronne marque un tournant inquiétant dans la criminalisation et la répression du mouvement environnemental. Un rassemblement de solidarité est prévu jeudi matin le 31 octobre à 9AM devant le Palais de justice de Montréal.

« Les récentes déclarations du ministre de la Sécurité publique du Québec, qui déplore la couverture médiatique d'une "propagande environnementale", illustrent la pente glissante sur laquelle nous nous trouvons. Le Canada montre également des signes inquiétants de durcissement de ses mesures de répression. Cette année, le Chef Dsta'hyl, chef du clan Likhts'amisyu, de la nation Wet'suwet'en, a été déclaré en 2024 "prisonnier d'opinion" par Amnistie internationale, le premier au pays. Le tableau qui commence à se dresser n'est pas reluisant » **a déclaré France-Isabelle Langlois, directrice générale, Amnistie internationale Canada francophone.**

« Les actions directes non violentes ont permis de faire avancer la justice dans l'Histoire. Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent d'agir pour le climat. Nous ne devrions pas criminaliser et punir les personnes qui sont assez courageuses pour risquer leur vie afin d'attirer l'attention sur cette question importante. La criminalisation et le maintien en détention de ces activistes envoient le mauvais message. Nous punissons les personnes qui agissent pour dénoncer l'inaction climatique et nous ne tenons pas pour responsables les entreprises et les gouvernements qui nous font faux bond en matière de climat. Nous sommes solidaires avec les activistes arrêtés et réitérons notre demande de libération immédiate du militant toujours détenu » **a déclaré Louis Couillard, responsable de la mobilisation, Greenpeace Canada.**

« La répression des militant.e.s écologistes n'a aucune place dans une société démocratique. À l'approche de la COP29, où les dirigeant.e.s mondiaux se réunissent pour débattre de notre avenir climatique, il est impératif de rappeler que la société civile – que ce soit au Canada, au Québec ou ailleurs – a le droit de revendiquer sans crainte. Les récentes négociations climatiques comme en Pologne, en Espagne, au Royaume-Uni, en Égypte et aux Émirats ont été marquées par des restrictions sur la liberté d'expression. Mais ne voyons-nous pas aussi

une dérive répressive ici même avec la détention de ces militant.e.s ? Le droit de s'exprimer et de s'opposer à l'inaction climatique est essentiel pour garantir une justice sociale et environnementale. Attaquons-nous plutôt au véritable problème et tenons responsables les entreprises qui causent déjà tant de dommages à notre province et au reste du monde » **a déclaré Leïla Cantave, responsable pour le Québec, Réseau action climat Canada.**

« Si nous ne recourons pas nous-mêmes à des actions de désobéissance civile, nous partageons du moins les constats des activistes : les actions des gouvernements face aux crises sociales et environnementales sont insuffisantes. Les inégalités continuent de se creuser au Canada, alors que nous devrions être en train de les réduire significativement pour éviter les scénarios les plus catastrophiques. Ces situations génèrent forcément une grande détresse. Nous ne sommes donc pas surpris de voir de plus en plus de groupes recourir à des tactiques de plus en plus corsées pour faire pression et se faire entendre » **a déclaré Alexandre Huet, responsable de la mobilisation citoyenne, Fondation David Suzuki.**

Liste des signataires :

Action climat Outaouais (ACO)

Action Environnement Basses-Laurentides

Ahuntsic-Cartierville en transition

Amnistie internationale Canada francophone

Ateliers pour la biodiversité

Attac Québec

Boisés et écologie - Châteauguay (BEC)

Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Eau Secours

Fondation David Suzuki

Fondation Rivières

Greenpeace Canada

Le HUB de mobilisation pour la justice climatique

L'Écothèque

Les AmiEs de la Terre de Québec

Les oubliés de l'autobus

Nature Québec

Mouvement d'action régional en environnement (MARE)
Mobilisation 6600 parc nature MHM
Mères au front
Mères au front de Montréal
Mères au front de la ville de Québec
Mères au front de Rouyn-Noranda
Mères au front Rivières des Mille-Îles
Mères au front - Baie-Comeau
MiningWatch Canada
Mobilisation climat Trois-Rivières
Mouvement écocitoyen UNEplanète
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
Pour nos enfants / For Our Kids Montréal
Réseau action climat Canada
Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
TerraVie
Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique
Vigie citoyenne Port de Contrecoeur/Montérégie
Vigilance OGM

- 30 -

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Laura Bergamo, Conseillère en communications, Greenpeace Canada
laura.bergamo@greenpeace.org ; +1 438 928-5237